

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 08 avril 2026

L'an deux mil vingt-six,
le huit avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260408_2

↳ Constitution de la commission d'appel d'offres et désignation des membres.

Date de la convocation

▪ 02 avril 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

Mme DUQUESNE Cécile, M. BOUTLEUX Guy, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. CAILLIER Christophe, Mme FOURNY Micheline, M. DEVIN Serge, Mme COLL Hélène, M. DUBRULLE Marc, Mme BRICHE Noémie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BAILLARD Sylvie, M. LELEU Bruno, Mme POUBLON Marie-Simone, M. ARBLAY Bertrand, Mme CORDEBAR MERGLEN Pierrette, M. SENEAL Maxime, Mme BERNARD Sabine, M. GHEZAL Mehdi, Mme NOURTIER Fabienne, M. BOISLEUX Arthur, Mme HARDUIN Loëtitia, MM. DESPIERRE Christian, GIRES Jean-Christophe, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, SERGENT Didier, MORBIDELLI Philippe, Mme PROVIN Valérie.

A été nommé secrétaire de séance

M. DEVIN Serge

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DÉSIGNATION
DES MEMBRES**

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat.

Le Conseil, après avoir entendu Monsieur le Maire,

Vu l'article 22 du code des marchés publics disposant que la Commission d'Appel d'Offres d'une commune de 3 500 habitants et plus doit comporter, en plus du Maire, Président de droit, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par le Conseil Municipal en son sein au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

DÉCIDE de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Après appel à candidatures, Monsieur le Maire constate le dépôt de trois listes :

Pour la liste n° 1 « Wimereux pour tous » :

Les candidats au poste de titulaire :

- M. Guy BOUTLEUX
- M. Marc DUBRULLE
- M. Bruno LELEU
- Mme Marie-José ROUSSEAU
- M. Christophe CAILLIER

Les candidats au poste de suppléant :

- Mme Cécile DUQUESNE
- M. Serge DEVIN
- M. Christian DESPIERRE
- Mme Micheline FOURNY
- Mme Hélène COLL.

- 3/N° 2 -

Pour la liste n° 2 « Wimereusiens, avec vous, pour vous » :

Les candidats au poste de titulaire et de suppléant :

- M. Didier SERGENT
- M. Philippe MORBIDELLI
- Mme Valérie PROVIN.

Pour la liste n° 3 « Wimereux 2026-2032 » :

Les candidats au poste de titulaire et de suppléant :

- M. Jean-Christophe GIRES
- M. Jean-Luc JOUGLEUX
- Mme Sandrine BARDEAUX.

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement avec Messieurs Bertrand ARBLAY et Didier SERGENT :

- Nombre de votants :	29
- Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
- Nombre de suffrages exprimés :	29
- Nombre de sièges à pourvoir :	5
- Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :	5,8

Pour la liste n° 1 « Wimereux pour tous » a obtenu : **26 voix**

Pour la liste n° 2 « Wimereusiens, avec vous, pour vous » a obtenu : **3 voix**

Pour la liste n° 3 « Wimereux 2026-2032 » a obtenu : **3 voix**

Après l'attribution au quotient électoral, la liste n° 1 « **Wimereux pour tous** » obtient **4 sièges**.

Ensuite, après l'application de la méthode du plus fort reste, l'égalité entre les restes et les suffrages ayant été constaté entre la liste n° 2 et n° 3, le dernier siège revient au plus âgé des candidats. La liste n° 2 « **Wimereusiens, avec vous, pour vous** » obtient donc **1 siège**.

Sont ainsi déclarés élus comme :

membres titulaires :

- M. Guy BOUTLEUX
- M. Marc DUBRULLE
- M. Bruno LELEU
- Mme Marie-José ROUSSEAU
- M. Didier SERGENT.

membres suppléants :

- Mme Cécile DUQUESNE
- M. Serge DEVIN
- M. Christian DESPIERRE
- Mme Micheline FOURNY
- M. Philippe MORBIDELLI.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Serge DEVIN.

#signature#